

COMMUNIQUE DE PRESSE
8 Novembre 2012



**PREMIERE FORMATION CONTINUE NATIONALE
DES METIERS DE LA SECURITE PRIVEE**

INHESJ – ESARP

« L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE »

**UN CODE DE DEONTOLOGIE POUR LES AGENTS DE RECHERCHES PRIVEES
UN OUTIL DE PROTECTION ET DE DEFENSE POUR LEUR PROFESSION.**

Vendredi 8 novembre 2012 dans les locaux de l'INHESJ, a eu lieu la première formation continue des professionnels en exercice des métiers de sécurité privée, dans le cadre des nouvelles dispositions légales.

Le CNAPS mis en place en janvier 2012 et le code de déontologie publié en juillet 2012 par décret ministériel sont les premières étapes à une meilleure régulation et à un contrôle des métiers de sécurité privée.

Simultanément, les syndicats professionnels USP et SNARP travaillaient sur la formation continue des professionnels en exercice tout autant que sur une révision de la formation initiale.

Formation continue qui dans le cadre de la réforme de la Loi de 83 deviendra obligatoire.

En effet, l'amélioration de l'image de ces professionnels ainsi que le souhait unanime d'une véritable professionnalisation de ces métiers ne pouvaient être envisagées qu'en renforçant leurs compétences et en mettant à disposition des formations adaptées.

C'est tout naturellement que le premier module de formation continue envisagé fut sur le code de déontologie.

L'ESARP sur proposition de l'USP et du SNARP signait un partenariat avec l'INHESJ le 4 septembre 2012.

Mme DUBOST, Magistrat et Chef du Département Justice et Droit de l'INEHSJ, M. Samuel MATHIS, Président de l'ESARP et leurs équipes engageaient la création d'un scénario pédagogique composé d'un tronc commun aux métiers de sécurité privée et des parties spécifiques à chaque métier.

Les Agents de Recherches Privées présents en grand nombre à cette formation se sont félicités de pouvoir enfin bénéficier d'une véritable formation.

Le souhait de transparence des professionnels s'est matérialisé par la présence dans la session, composée de vingt stagiaires venus de toute la France, d'un contrôleur central du CNAPS.

La formation a été assurée par monsieur Claude MATHON, Avocat Général à la Cour de Cassation et membre de la CNAC, monsieur Cédric PAULIN, chargé de mission à la DISP, madame Frédérique DUBOST, magistrat et chef du département Justice et droit de l'INHESJ ainsi que monsieur Samuel MATHIS, président de l'ESARP, et Jean-Emmanuel DERNY président du SNARP.

Monsieur Eric DELBECQUE, Directeur de la formation INHESJ sécurité économique et expert en Intelligence économique, a remis les attestations de stage après une intervention enthousiaste sur l'indispensable utilité des métiers de sécurité privée dans la sécurité intérieure et le rôle de la formation.

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 Novembre 2012

Le retour positif des stagiaires suite à cette formation permet d'envisager à l'INHESJ et à l'ESARP d'autres formations.

Renseignements : <http://www.inhesj.fr/> et <http://www.esarp.pro/>